

Zeitschrift: The Swiss observer : the journal of the Federation of Swiss Societies in the UK

Herausgeber: Federation of Swiss Societies in the United Kingdom

Band: - (1960)

Heft: 1364

Artikel: Comment la Suisse romande et le Tessin se sont incorporés dans la confédération

Autor: Meyer, G.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-689520>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

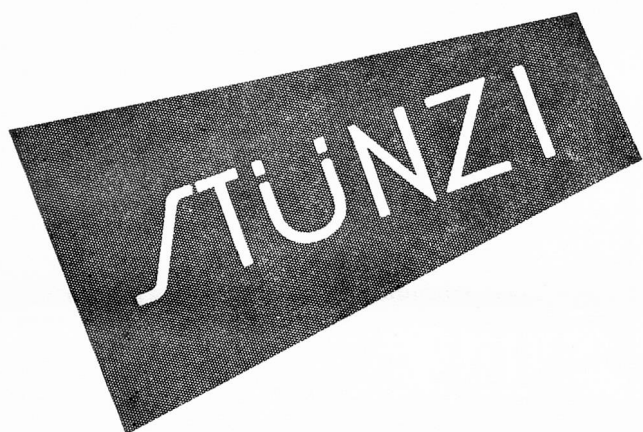
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Times and

Fashions change

but **STÜNZI** Silks

are as they have been

for more than

a Century . . .

beautiful, reliable, smart.

STÜNZI

LONDON • PARIS

NEW YORK • ZURICH

OBTAINABLE AT MOST LEADING STORES

COMMENT LA SUISSE ROMANDE ET LE TESSIN SE SONT INCORPORÉS DANS LA CONFÉDÉRATION

Il n'y a aucun rempart naturel entre le lac de Genève et le lac de Constance, ni entre le Jura et les Alpes. Il n'est donc pas étonnant que les ducs de Zaeringen, au faite de leur puissance (xii^e siècle), aient tenté de conquérir les évêchés de Lausanne et de Genève, tandis que le duc Pierre de Savoie chercha à étendre sa puissance jusqu'à Berne. Plus tard, nous voyons les Confédérés, sous l'initiative de Berne, entreprendre les mêmes efforts d'extension vers la Suisse occidentale, soit sous forme de conquêtes, soit sous celle d'alliances. C'est ainsi qu'en 1388, la petite ville de Neuville devint combourgeoise de Berne qui, à la même époque, acquit Nidau et obtint le protectorat sur la vallée de Saint-Imier. Autour de 1400, Berne étend son influence dans la vallée de la Sarine supérieure et le traité perpétuel de combourgeoisie, conclu en 1406 avec la ville de Neuchâtel, ainsi que l'alliance perpétuelle conclue en même temps avec le comte de Neuchâtel, lui donnent la qualité de juge dans toutes les différends qui pourraient s'élever entre le comte et ses sujets.

Les victoires remportées par Berne et ses alliés suisses pendant la guerre de Bourgogne (1474-1477) avaient pour conséquence l'acquisition de la plus grande partie de la Suisse romande, conquête qui ne devint définitive que cinquante ans plus tard. En effet, sur l'intervention du roi de France et en raison de l'opposition des trois cantons primitifs, intéressés à ce moment davantage aux affaires du Tessin et de l'Italie qu'à une politique d'extension vers l'Ouest, le pays de Vaud avait dû être rendu à la cour de Savoie. Berne et Fribourg devaient alors se contenter des baillages en commun sur Morat, Grandson, Orbe et Echallens. Berne obtenait, en outre, le baillage sur Aigle, et Fribourg celui sur quelques autres communes. Les Valaisans, leurs alliés, gardaient la vallée inférieure du Rhône, de Sion jusqu'à St-Maurice.

Malgré cela, l'influence helvétique dans la Suisse romande, durant cette période, ne s'est nullement affaiblie. A la suite de la prétention du duc de Savoie de se proclamer souverain à Lausanne et à Genève, ces deux villes furent entraînées à chercher du secours et à conclure, en 1526, un traité de combourgeoisie avec Berne et Fribourg. Aussi, lorsqu'en 1530, une armée savoyarde menaça très sérieusement Genève, les Bernois, avec quelques alliés, se précipitèrent-ils au secours de cette dernière et mirent-ils en fuite ses agresseurs. Par le traité de Saint-Julien (19 octobre 1530) Berne put se faire reconnaître le droit d'occuper le Pays de Vaud si jamais le duc de Savoie attaquait de nouveau Genève.

L'occasion propice se produisit en 1536. Quand Berne apprit que le duc de Savoie avait encore une fois bloqué Genève, sans tenir compte du traité de Saint-Jullien, elle lui déclara la guerre et s'empara du Pays de Vaud, ainsi que du pays de Gex et du Chablais. Fribourg enleva alors au duc de Savoie: Romont, Broc, Châtel-Saint-Denis et Estavayer, les Valaisans prirent le pays entre Saint-Maurice et le lac de Genève. Les disputes de religion, dont souffrait la Suisse pendant tout le xvi^e siècle, empêchèrent à cette époque le rattachement de la Suisse romande

entière. Les cantons catholiques s'opposèrent à l'entrée de Genève dans la Confédération, de sorte que cette cité n'arriva qu'à remplacer, en 1584, la combourgeoise bernoise de 1526, par un traité d'alliance perpétuelle avec Berne et Zurich; son incorporation dans la Confédération, comme canton, fut retardée jusqu'au 19 mai 1815. Ces mêmes luttes avaient pour conséquence de faire perdre à Berne, autour de 1600, le Pays de Gex et le Chablais.

Quant à Neuchâtel, le Congrès de Vienne l'a, en 1815, réuni à la Suisse tout en rendant au roi de Prusse ses droits souverains sur la principauté. Cet état hybride était la cause de nombreuses luttes politiques entre les monarchistes et les républicains, et ce n'est qu'après la révolution neuchâteloise de 1848 que des liens solides s'établirent entre le canton et la Suisse. On sait qu'en 1856 le roi de Prusse renonça à ses droits sur Neuchâtel.

Mentionnons encore que le canton de Berne obtenait, en 1815, du Congrès de Vienne, en dédommagement de la perte de l'Argovie et du Pays de Vaud, devenus cantons eux-mêmes, le Jura bernois qui depuis la Révolution avait appartenu à la France.

Si aucune raison topographique ne s'opposait à la réunion de la Suisse française avec la Suisse alémanique, il n'en était pas de même du Tessin qui est séparé des autres cantons par un groupe de très hautes montagnes. La nature a fait du Tessin un morceau d'Italie et le peuple est de race lombarde; pourtant, l'histoire et la volonté de ce peuple l'ont rattaché à la Suisse d'une manière indissoluble.

Dès l'époque et particulièrement à partir de la domination carolingienne, le territoire tessinois s'est morcelé en de nombreuses seigneuries. Le plus important seigneur fut d'abord l'évêque de Côme qui, en 1127, dut céder ses droits à la ville de Milan. Puis, après avoir connu plusieurs changements de maîtres, le territoire tessinois tombait, en 1335, sous la souveraineté des Visconti de Milan. En 1402, à la mort du duc Gian Galeazzo, la Levantine profita de l'occasion pour secouer le joug milanais et pour appeler à son secours Uri qui, ensemble avec l'Obwald, occupa la vallée, en 1403. Ces cantons pouvaient ensuite acquérir Bellinzona, ainsi que le Val Maggia et le Val Verzasca. Mais après la défaite des Suisses à Arbëdo, en 1422, les frontières du duché de Milan furent reportées au Saint-Gothard. En 1439, Uri occupa une nouvelle fois la Levantine et obtint, en 1480, que cette vallée lui fût définitivement cédée. Les guerres d'Italie ayant amené la conquête du reste du Tessin, les territoires tessinois se trouvèrent alors, vis-à-vis des cantons suisses, dans la situation suivante: la Levantine relevait uniquement d'Uri; Bellinzona, Blenio et la Riviera formaient trois baillages distincts dépendant d'Uri, de Schwyz et de Nidwald. Les baillages de Mendrisio, Lugano, Locarno, ainsi que du Val Maggia, relevaient des douze anciens cantons (Appenzell, le treizième, restait en dehors).

D'une façon générale, les cantons avaient succédé aux anciens souverains dans tous leurs droits, mais laissant aux populations la plus grande partie de leur indépendance locale. Dès 1513, des baillis exerçaient le gouvernement à leur place. Lorsque, à la fin du XVIII^e siècle, le général Bonaparte eut conquis la Lombardie, une partie de la population tessinoise, surtout la jeunesse instruite, aurait voulu incorporer le Tessin à la République cisalpine, mais elle ne fut



FIRE & ACCIDENT INSURANCE

DIRECTORS

SIR EDWARD WILSHAW, K.C.M.G., D.L., J.P., LL.D., F.C.I.S.
(Chairman)

THE RT. HON. VISCOUNT ADDISON.
S. CHARLES BOSTOCK.

SIR FRANK NEWSON-SMITH, BART., M.A., D.C.L.
W. SCHWEIZER.

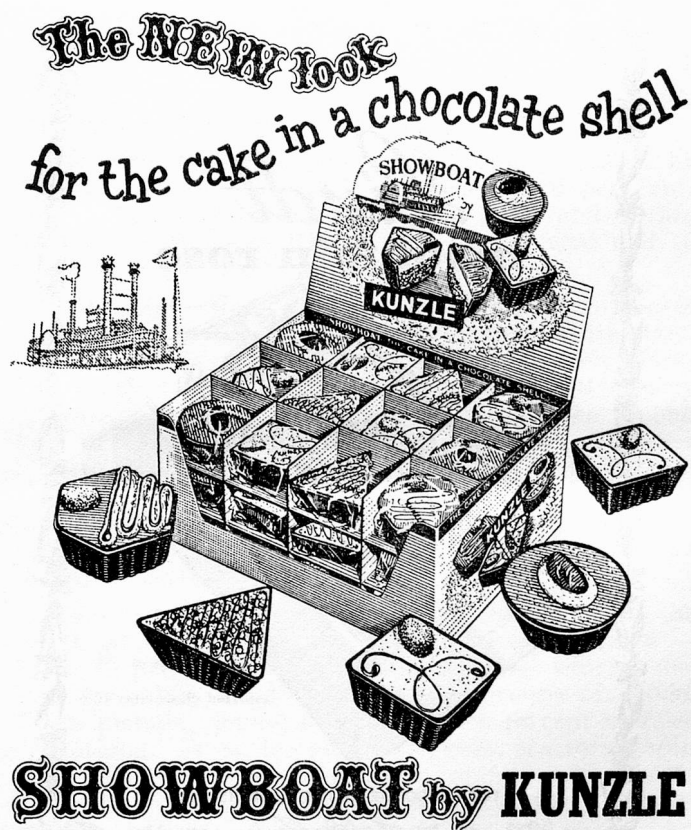
SIR DENIS TRUSCOTT, G.B.E., T.D.

HEAD OFFICE:

THE BEDFORD GENERAL INSURANCE COMPANY LTD.

FAIRFAX HOUSE : FULWOOD PLACE : HIGH HOLBORN : LONDON W.C.1

Telephone: CHAncery 8833 (20 Lines).



C. Kunzle Limited, Five Ways, Birmingham

H-W.107

To the readers of "The Swiss Observer" and to all members of the Swiss Community:—

"We are always at your disposal to discuss any matters of insurance, which you may be interested in, concerning this country, Switzerland, or the Continent of Europe.

We further draw your attention to the fact that we are able to procure for you especially favourable rates and conditions for Marine Insurance with the

Switzerland General Insurance Co. (London) Ltd. who are a subsidiary Company of the "Schweiz Allgemeine Versicherungs- Aktien-Gesellschaft", Zurich. This Company has a world-wide organisation and their agents are at your service to deal with your claims anywhere in the world."

**THE
ANGLO-SWISS INSURANCE &
REINSURANCE AGENCY LTD**

**29-30 High Holborn
LONDON, W.C.1**

Telephone: CHAncery 8554 (5 lines)

pas suivie par la majorité du peuple, de sorte que ce mouvement aboutit à l'indépendance dans l'union avec la Suisse. La constitution de la nouvelle République helvétique qui, en 1798, avait remplacé l'ancienne Confédération des treize cantons, prévoyait pour le Tessin deux cantons, Lugano et Bellinzona, mais cela ne donnait pas satisfaction aux Tessinois qui se réjouirent en apprenant que par suite de l'Acte de Médiation, signé à Paris, le 19 février 1803, le Tessin était devenu un seul canton souverain.

Ainsi les habitants de la Suisse romande et du Tessin sont-ils devenus, les uns après les autres, membres de la Confédération helvétique, d'abord comme combourgeois, alliés ou même comme sujets. Ils y trouvèrent la sécurité et la paix, de même que l'affirmation de leur autonomie locale à laquelle ils tenaient tant et cela n'était pas sans valeur à une époque où l'absolutisme régnait dans presque toute l'Europe. Lorsque leurs territoires ont été transformés en cantons souverains, l'unité de la vie nationale a été rapidement créée chez nous grâce à notre esprit de tolérance, de réserve et de bonne volonté envers les minorités et depuis lors cette unité n'a jamais été mise en danger par la diversité de races et de langues existant dans le peuple suisse.

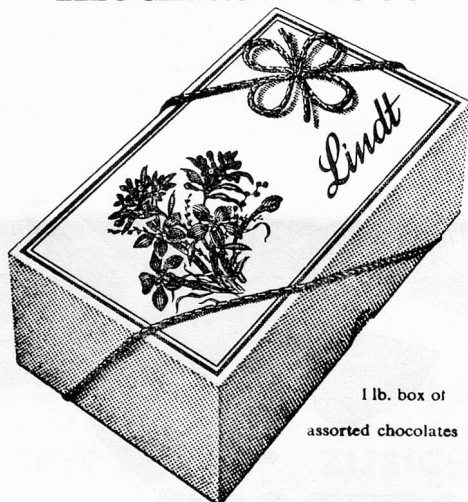
G. MEYER (Lyon).

(*Le Messager Suisse de France.*)

CRONACA NOSTRANA.

Nata per iniziativa di circoli privati, che ne hanno gettate le basi nel 1949, la "BEA" (*Esposizione dell'Artigianato, dell'agricoltura, dell'industria e del commercio*) si è presentata quest'anno al pubblico di Berna per la decima volta. Lo sviluppo che l'esposizione ha conosciuto in questo suo primo decennio d'esistenza appare imponente. Gli organizzatori hanno fatto uno sforzo costante e il pubblico ha risposto con crescente interesse tanto che, l'anno scorso, il numero dei visitatori fu di oltre 100,000. Ospite particolare della "BEA" di quest'anno è stato l'artigianato ticinese. La mostra all'insegna dei colori rossoblu, predisposta a tempo di primato per interessamento del Dip° cantonale dell'Economia pubblica, si è presentata in una veste dignitosissima. In un ampio capannone erano esposti tipici prodotti del nostro artigianato (ceramiche, ricami, tessuti, vetri, lavori in rame, ferro e legno) e quattro prodotti dell'industria ticinese: granito, tabacco, linoleum, e fiori artificiali. La mostra ticinese era completata dalla presentazione del "Merlot" a cura dei 12 produttori che hanno ottenuto il riconoscimento ufficiale "VITI", della grappa e del persegghino. Un settore speciale del padiglione riservato al Ticino presentava con indovinati ingrandimenti fotografici, alcuni aspetti del Cantone servendo utilmente i suoi interessi turistici. Non si trattava evidentemente di una rassegna completa del lavoro ticinese. Essa ne dava nondimeno un buon riflesso e, cosa importante, presentava tale riflesso in modo veramente garbato. A fianco del padiglione riservato al Ticino, un grotto improvvisato, con annessa pergola, permetteva al visitatore di far diretta conoscenza con il vero "Merlot". Nel quadro della BEA di quest'anno — inaugurata giovedì 12 maggio e che ha chiuso le porte il 22 maggio — è stata tenuta sabato, 14 maggio, una serata ticinese con il concorso della Corale dell'Unione Ticinese di Berna, di una

Lindt
mountain rose



1 lb. box of
assorted chocolates 12/6

THE CHOCOLATE OF THE CONNOISSEUR